



Lycée Auguste Perdonnet

Seine-et-Marne Thorigny s/ Marne

RESTRUCTURATION PARTIELLE



MAITRE D'OUVRAGE

Région Île-de-France
Unité lycées

BUDGET

3,70 Millions d'euros TTC

MAITRISE D'ŒUVRE

Architecte : ODC ARCHITECTES
BET : MTC

Programme

LE SITE

Situé à Thorigny s/Marne en Seine-et-Marne, l'établissement occupe trois terrains : le site principal avec le château des Fontaines, le site de l'ancienne orangerie et le site des anciens ateliers à ce jour démolis.

Le site principal occupe une superficie d'environ 55 000 m² et laisse une large place aux espaces verts, boisés et paysagers. L'ensemble bâti, composé de bâtiments regroupés dans la partie sud du terrain, représente environ 14 500 m² SHON. Le château, vétuste, accueille une partie de l'administration et des logements de fonctions. Les autres bâtiments plus récents, sont reliés entre eux par des galeries couvertes. Ils regroupent l'ensemble des fonctions de l'établissement à l'exclusion de l'atelier de maintenance situé de l'autre côté de la rue des Fontaines, dans le bâtiment de l'ancienne orangerie, très dégradé. Le lycée accueille 680 élèves.

LE PROJET

Le Conseil Régional d'Ile de France souhaite améliorer la qualité de vie et de travail des élèves et du personnel du lycée.

Pour répondre à cet objectif, il a décidé la création de nouveaux lieux de vie pour les élèves, la restructuration complète de l'administration, la rénovation des logements de fonction. Le programme prévoit la rénovation totale du Château et le regroupement de l'administration au rez-de-chaussée. Suite aux études de la maîtrise d'oeuvre et sur décision de la Région, le programme s'est recentré sur la rénovation globale du Château en phase Avant Projet.

2012

Janvier à avril
Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE).

Mai

Lancement de l'appel d'offres travaux.

2^e semestre

Analyse, attribution des marchés de travaux.

2013

Février

Démarrage des travaux pour une durée de 14 mois.

1^{er} semestre 2014

Livraison prévisionnelle.

Développement durable

Cette opération respecte la charte chantier vert, le tri sélectif des déchets, l'amélioration du clos et couvert ainsi que la qualité architecturale du bâtiment et des espaces paysagers du site.